



KODOKAN RUAUDIN MULSANNE

3 rue des Genêts - 72230 MULSANNE - Tel : 06.22.00.34.20

Mail : kodokan.rm72@gmail.com

Site web : kodokan-ruaudin-mulsanne.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANNEE 2022/2023 LICENCIE MINEUR

JUDOKA :

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Catégorie d'âge :

Couleur de Ceinture ou Dan : Poids :

N° de licence :

TUTEURS LEGAUX :

Nom et prénom (père, mère ou tuteur) : M. ou Mme :

Adresse : Ville :

Code postal : Portable mère :

Tél. Domicile : Portable père :

Adresse mail :

PASSEPORT SPORTIF :

Le passeport de judo permet d'apposer son ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION en incluant sa photo d'identité et son habituel timbre de licence.

Il permet aussi un suivi sportif : certificat médical, évolution des grades, stages, formations.

Il est **obligatoire pour participer aux compétitions**. Il est valable 8 ans.

Passeport : **8 € chèque à libeller à l'ordre du CDJS**.

La demande de passeport devra être accompagnée d'une photo d'identité et d'une photocopie d'une pièce d'identité.

Je possède déjà un passeport sportif : Oui Non

Je désire un passeport sportif : Oui Non
 Passeport adulte

KODOKAN RUAUDIN MULSANNE

3 rue des Genêts - 72230 MULSANNE - Tel : 06.22.00.34.20

Mail : kodokan.rm72@gmail.com

Site web : kodokan-ruaudin-mulsanne.fr



AUTORISATIONS et DECHARGES :

Je soussigné(e) M. ou Mme autorise le Kodokan Ruaudin Mulsanne :

À prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident. Je décharge également le club Kodokan Ruaudin Mulsanne de toutes responsabilités lors des déplacements sur les stages ou compétitions auxquels je serai amené à participer.

À photographier et utiliser mon image en vue d'affichage au sein du club, de diffusion à la presse ainsi que sur notre site internet sur lequel figurent les résultats sportifs, les manifestations sportives et amicales du club et ce sans aucune contrepartie financière.

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que je peux souscrire à l'assurance complémentaire proposée en option par la FFJDA, en plus de l'assurance comprise dans la licence fédérale.

Je m'engage présenter lors de ma première séance mon pass sanitaire comme l'exige le protocole de la FFJFA

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

PARTIE RESERVÉE AU CLUB

Règlement : Espèces
 Chèque
 Bons CAF ou autre

Possibilité de faire 3 chèques.

- **1^{ER} chèque de 55 €** (encaissement immédiat)
- **2^{EME} chèque de 45 €** (encaissement m+2 suivant l'inscription) Chèque n°.....
- **3^{EME} chèque de 45 €** (encaissement m+2 suivant l'inscription) Chèque n°.....

Dans tous les cas, tous les chèques seront encaissés au plus tard le 31/12/2022

DOCUMENTS REMIS :

Fiche de renseignements :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Photo d'identité : (envoyer à l'adresse mail du club en format jpg)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Certificat médical :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Règlement de la cotisation (145 €) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demande de passeport (complète) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Règlement du passeport (8 €) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non



KODOKAN RUAUDIN MULSANNE

3 rue des Genêts - 72230 MULSANNE - Tel : 06.22.00.34.20

Mail : kodokan.rm72@gmail.com

Site web : kodokan-ruaudin-mulsanne.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023 (MINEUR)

Il doit être composé des éléments suivants :

- 1.1- Une **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** dûment remplie accompagnée d'une **PHOTO D'IDENTITÉ** (envoyer à l'adresse mail du club en format jpg)
- 1.2- Un **CERTIFICAT MÉDICAL** portant la mention « ne présente pas de contre-indication à la pratique du judo-jujitsu en compétition »
- 1.3- Le **RÈGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE** (par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Kodokan Ruaudin Mulsanne »)
- 1.4- Le **RÈGLEMENT** et la **DEMANDE DE PASSEPORT (obligatoire à partir de la catégorie Mini-Poussins 2 (7 ans))**

Le dossier doit être complet pour être recevable. Les judokas dont le dossier d'inscription n'aura pas été remis complet ne seront pas autorisés à monter sur le tatami.

Tarifs :

Montant de la cotisation : 145 € (comprenant la licence fédérale)

A partir du deuxième adhérent de la même famille, la cotisation sera de 10 € de moins, et 15 € de moins pour la troisième personne.

La cotisation est due pour l'année, aucun remboursement ne sera effectué.

Montant du passeport : 8 € (chèque à l'ordre du CDJS) (Passeport obligatoire à partir de la catégorie Mini-Poussins 2)

Horaires :

Mardi (dojo de Ruaudin)

- 17H00 - 18H00 pour les 4 et 5 ans (éveil-judo)
- 18H15 - 19H15 pour les 6-8 ans (Mini-Poussins débutants et gradés)
- 19H30 - 20H30 Taïso pour les 15 ans et plus

Vendredi (dojo de Mulsanne)

- 18H - 19H30 pour les 9-12 ans (Poussins et benjamins)
- 19H30- 21H pour les 13 ans et plus (Minimes, cadets et adultes)

Personnes à contacter :

Président : Ludovic QUIGNON (06.22.00.34.20)

Secrétaire : Arnaud COLLET (06.89.86.14.01)

Trésorière : Jocelyne BITON (06.19.72.09.53)

Date de reprise des cours : le mardi 6 septembre 2022 à Ruaudin et le vendredi 9 septembre 2022 à Mulsanne.